

Bulletin hydrologique du 11 août 2023

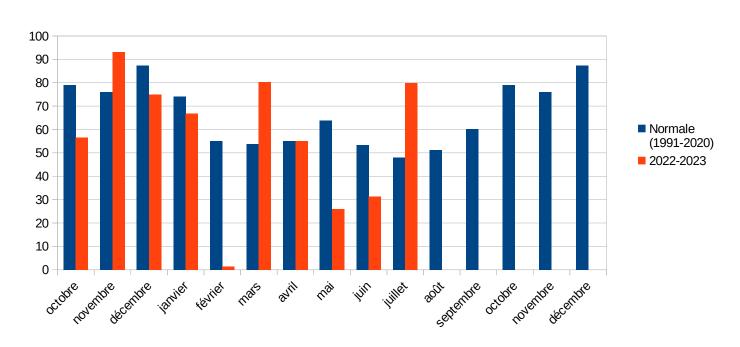
I - Situation générale

Pluviométrie:

Au cours du mois de juillet, 79,9 mm de précipitations ont été observées à la station de Laval-Entrammes pour une normale de 48,1 mm. La pluviométrie est par conséquent très au-delà de la normale pour ce mois.

Le cumul des précipitations demeure toutefois déficitaire depuis le début d'année (graphique ci-contre).

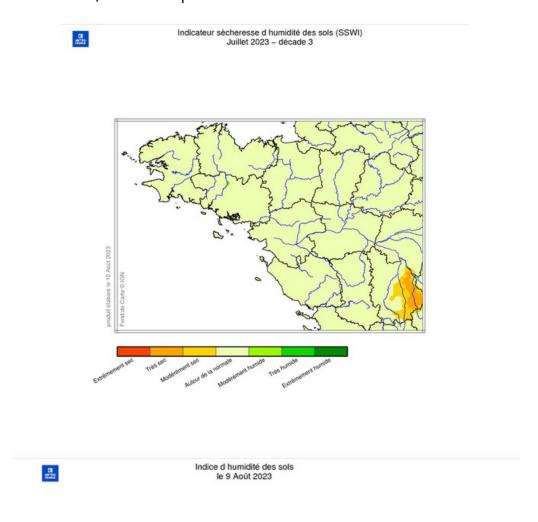
Pluviométrie et normale (en mm)

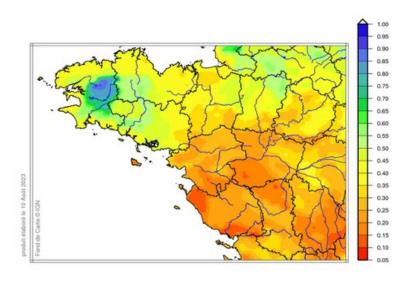


Bilan des précipitations en Mayenne :

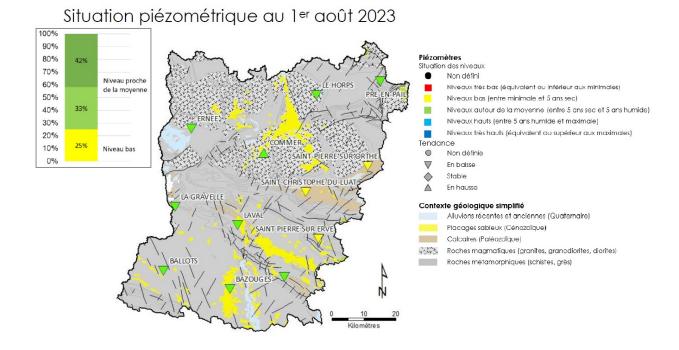
L'indicateur sécheresse sur la troisième décade de juillet se situait « autour de la normale ». Il était homogène sur l'ensemble du département.

L'indice d'humidité des sols est variable entre le nord et le sud du département et se situe autour de 0,40 dans la partie médiane.





Nappes phréatique :



En Mayenne, les nappes sont majoritairement très réactives.

En juillet, du fait des précipitations régulières et supérieures à la normale mensuelle, la baisse des niveaux amorcée en mai s'est ralentie.

A début août, la vidange saisonnière se poursuit. La situation des nappes est quasi-identique à celle de début juillet avec des niveaux majoritairement autour des moyennes.

La situation des ressources en eaux souterraines en Mayenne peut se résumer ainsi :

- Tendance : Tous les niveaux piézométriques suivis sont en baisse à l'exception de la nappe suivie à Commer en hausse) ;
- Situation : les niveaux sont supérieurs à la moyenne calculée pour 5 nappes suivies (soit 42 % des suivis); 4 suivis présentent un niveau proche mais inférieur à la moyenne calculée. Les niveaux restent inférieurs au 5 ans sec (niveau bas) pour 3 suivis à Saint Christophe du Luat, Saint Pierre sur Orthe et Saint pierre sur Erve.

Dans les mois à venir, sauf conditions météorologiques exceptionnellement fraîches et pluvieuses, la vidange des nappes suivies en Mayenne devrait se poursuivre.

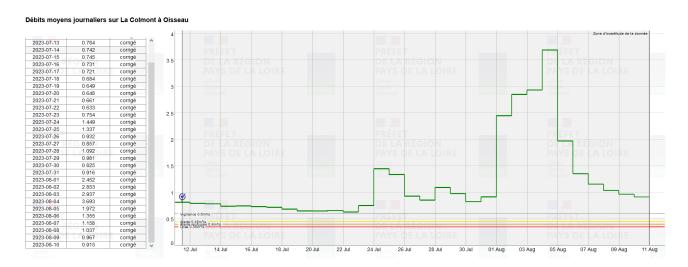
Débit des cours d'eau:

Les débits des cours d'eau superficiels ont marqué une hausse notable du fait d'un mois de juillet excédentaire en précipitations. Ces débits repartent actuellement à la baisse.

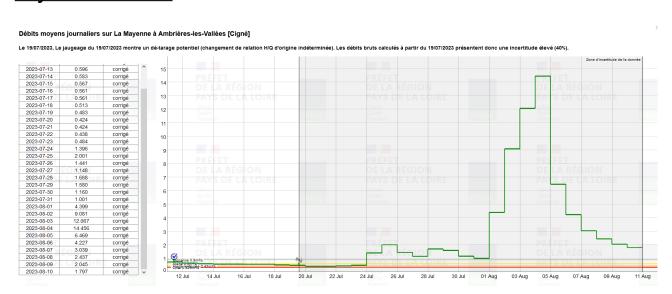
Code Hydro	QMJ en m³/s														
Site	27/07	28/07	29/07	30/07	31/07	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08	10/08
M0124010 La Vaudelle à Saint-Georges-le-Gaultier	0.248	0.350	0.302	0.247	0.268	0.763	0.848	0.544	0.629	0.400	0.347	0.298	0.274	0.262	0.254
M0653110 La Vaige à Bouessay	0.067	0.063	0.051	0.046	0.053	0.053	0.058	0.064	0.130	0.183	0.108	0.079	0.063	0.056	0.064
M3060910	1.148	1.688	1.580	1.160	1.001	4.399	9.081	12.067	14.456	6.469	4.227	3.039	2.437	2.045	1.797
La Mayenne à Ambrières-les-Vallées [Cigné]		Le 19/07/2023, Le jaugeage du 19/07/2023 montre un dé-tarage potentiel (changement de relation H/Q d'origine indéterminée). Les débits bruts calculés à partir du 19/07/2023 présentent donc une incertitude élevé (40%).													
M3223010 La Colmont à Oisseau	0.857	1.092	0.981	0.825	0.916	2.452	2.853	2.937	3.693	1.972	1.355	1.158	1.037	0.967	0.915
M3600910 La Mayenne à Château-Gontier	6.813	9.258	9.323	7.182	6.705	15.647	25.399	38.929	51.258	34.836	21.647	15.188	11.639	9.585	9.050
M3771810 L'Oudon à Châtelais [Marcillé]	0.343	0.337	0.313	0.268	0.244	0.264	0.406	0.631	0.917	0.931	0.557	0.393	0.310	0.251	0.215

Stations hydrométriques:

Mayenne amont Ouest

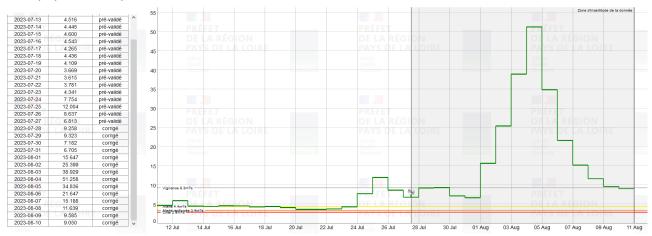


Mayenne amont Est

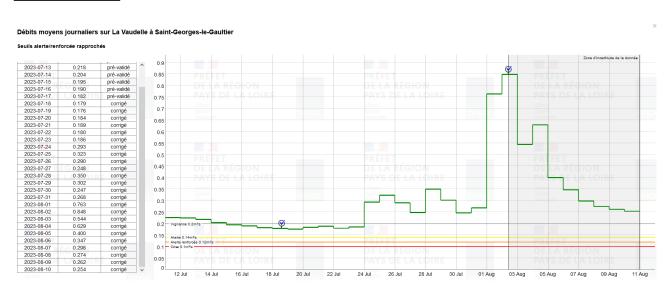


Mayenne médiane et aval

Débits moyens journaliers sur La Mayenne à Château-Gontier



Sarthe amont



Sarthe aval

Débits moyens journaliers sur La Vaige à Bouessay



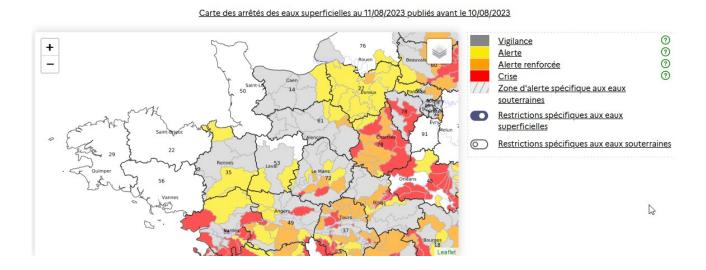
Oudon



Prévisions:

En l'absence de précipitations significatives attendues et d'une remontée attendue des températures dans les prochains jours, la baisse des débits des cours d'eau devrait se poursuivre.

Situation PROPLUVIA:



II - Mesures

Le département de la Mayenne est découpé en 6 territoires hydrographiques pour la coordination des mesures de restriction des usages de l'eau.

L'arrêté cadre du 20 avril 2023 défini des seuils d'alerte et de mise en œuvre de mesures de limitation des usages de l'eau en période d'étiage pour chacun de ces

territoires hydrographiques. Il est défini 4 seuils relatifs aux débits de référence des cours d'eau pour ces stations hydrométriques de référence situées au niveau de chacun des territoires : un seuil de vigilance, un seuil d'alerte, un seuil d'alerte renforcée et un seuil de crise.

Au 11 août 2023, les seuils atteints sont les suivants :

Territoire hydrographique	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise
Mayenne amont Est				
Mayenne amont Ouest				
Mayenne médiane et aval	Х			
Sarthe amont				
Sarthe aval		Х		
Oudon		Х		

